

## **Intro: Acteurs**

Policiers, parquetiers, juges et professionnels de la détention interagissent au quotidien avec des greffiers, services d'aide aux justiciables, avocats, experts, bourgmestres, huissiers, témoins, assistants de justice, médiateurs, traducteurs, services de support informatique, etc.

Une analogie théâtrale permet de concevoir ces divers groupes d'intervenants peuplant la scène judiciaire sur laquelle ils jouent un rôle et interprètent un texte – le droit – dans un espace symboliquement chargé de procédures, de costumes et de décors.

Une perspective sociologique indique que le système judiciaire composé par ces divers groupes d'acteurs se caractérise, notamment, par des processus de division accrue du travail, de spécialisation des savoirs et de différenciation des formes de criminalité, comme en témoignent les actes terroristes récents et la cybercriminalité.

Ces groupes d'acteurs participent à la mise en œuvre de politiques – judiciaires, criminelles, administratives – marquées par un triple objectif. Premièrement, elles répondent à un souci d'efficacité et d'efficacités guidé par les restrictions budgétaires et par les principes du Nouveau Management Public. Deuxièmement, elles encouragent un décloisonnement inter-organisationnel laissant davantage place à un travail collaboratif plutôt que corporatiste. Troisièmement, ce travail en réseau vise un rapprochement du justiciable, qu'il soit mineur, victime, prévenu ou partie civile.

Il s'agit par conséquent de considérer les pratiques et les interactions de ces divers acteurs afin de comprendre la justice, le droit et leurs évolutions.

### **POUR ALLER PLUS LOIN :**

Flückiger, A. (2001). L'acteur et le droit: du comédien au stratège. *Revue européenne des sciences sociales*, 39(2), 5-5.

Hondeghem, A., Rousseaux, X., & Schoenaers, F. (2015). *Modernisation of the Criminal Justice Chain and the Judicial System*. Springer International Publishing.

Schoenaers, F., & Dubois, C. (2008). *Regards croisés sur le nouveau management judiciaire*. Les Editions de l'Université de Liège.